



Montreuil, le 14 avril 2016

Mesdames et Messieurs les Ministres
de l'Education Nationale,
de l'Enseignement supérieur et de la recherche,
de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative
de l'Agriculture,
des Affaires Étrangères
du Travail

REF. 027-16

Objet : Préavis de grève complémentaire.

Madame, Monsieur le Ministre,

Dans le cadre des semaines d'action décidées par notre Confédération et ses fédérations, la FERC CGT dépose un préavis de grève pour porter les revendications des salariés :

- Pour le retrait du projet de loi portant sur la refonte du code du travail,
- Pour une autre politique en matière de salaires (contre le RIFSEEP, pour une amélioration des mesures indemnitaires et indiciaires),
- pour l'emploi, l'amélioration des conditions de travail et les services publics.

Organisation confédérée, la Ferc-Cgt dépose donc un préavis de grève :
pour chaque jour de la période du 15 avril au 15 mai 2016.

Ce préavis concerne l'ensemble des personnels de nos secteurs.

En conséquence, je vous prie de bien vouloir considérer la présente comme valant préavis de grèves, ainsi que pour les nuitées en amont et en aval de celles-ci pour les agents travaillant en horaires décalés.

Recevez, Madame, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération distinguée.

Hervé BASIRE
Secrétaire Général



**FÉDÉRATION DE L'ÉDUCATION
DE LA RECHERCHE ET DE LA CULTURE**

263, rue de Paris - case 544 - 93515 - Montreuil cedex - Tél. 01 55 82 76 12 - Fax 01 49 88 07 43
Internet : www.ferc.cgt.fr - E-mail : ferc@cgt.fr